



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL  
D' ACTIONS SOCIALES**

**D2026\_02**

L'an deux mil vingt-six le vendredi vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes le Centre Communal d'Actions Sociales, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur François DEVILLE.

**Date de convocation du C.C.A.S : vingt-et-un avril 2026**

**Étaient présents :**

Mesdames BÉCHEVET Jacqueline, BLANQUART Françoise, BORNARD Fabienne, CARRERAS-CANDI Clara, CORCELLE Hélène, DESPRÉS Muriel, DUMAS Isabelle, FAVRE-VICTOIRE Angélique, STAMPONE Dominique, TEDESCO Julie.

Monsieur DEVILLE François, VULLIET Jean.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :**

Madame ÉPRON Catherine à Monsieur DEVILLE François,  
Madame GOUACHON Véronique à DESPRÉS Muriel,

**Étaient absents excusés :** Mesdames BOUVIER Noémie, DUSSAPT Christiane, FAUDOT Claudine.

**NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Les personnes présentes formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du CCAS et ce, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Madame CORCELLE Hélène** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2026**

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 9 avril 2026, les membres présents voudront bien décider de l'approbation de ce document.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

**D2026 02 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026**

**Exposé :** Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales

- Vu** le Code général de l'action sociale et des familles,
- Vu** la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,
- Vu** le Compte de Gestion de l'exercice 2025 dressé par le Comptable public,
- Vu** le plan comptable M57,
- Vu** la présentation validée du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en séance du CCAS du 9 avril 2026,

Le Budget Primitif du Budget du CCAS est soumis à l'approbation des membres en séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L1611-1 et suivants.

Il reprend, conformément aux dispositions de la loi 92.128 du 6 février 1992, les grandes orientations évoquées lors du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 19 mars 2024.

Mme DESPRÉS Muriel, adjointe aux affaires sociales, présente le budget primitif du 2025 du budget du CCAS dans le tableau ci-après :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant BP 2025</b>
60623	Achat de denrée pour les colis et pour le don du sang	13 000 €
6232	Sorties, repas et semaine Bleue	28 224,98 €
6281	Cotisations et concours divers	168 €
<i>Total chapitre 011 : 41 392,98€</i>		
6562	Aides diverses aux familles après examen des dossiers par l'assistante sociale et les membres du Conseil d'Administration	1 000 €
6574x	Subventions diverses	5 500 €
<i>Total chapitre 65 : 6 500€</i>		
<b>Total dépenses fonctionnement : 47 892,98 €</b>		

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant BP 2025</b>
70311	Concessions dans les cimetières	1 000€
706888	Produits par d'autres redevables	1 000 €
<i>Total chapitre 70 : 2 000 €</i>		

74748	Dotations et participations	30 000 €
<i>Total chapitre 74 : 30 000 €</i>		
756	Libéralités reçues	100 €
<i>Total chapitre 75 : 100 €</i>		
002	Excédent antérieur reporté	15 792,98 €
<b>Total recettes fonctionnement : 47 892,98 €</b>		

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	47 892,98	47 892,98
SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0

**Décision :**

Après débat et vote,

Le conseil d'administration du CCAS à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du budget du CCAS présenté par Madame Muriel DESPRÉS ;
- **DONNE L'ACCORD** à M. François DEVILLE, Président du CCAS, de signer les documents budgétaires et règlementaires concernant le budget 2026.

Nombre de membres en exercice	17
Présents	12
Votants	14
Pour	14
Contre	-
Abstention	-

La secrétaire de séance,  
Hélène CORCELLE



Le Président du CCAS,  
François DEVILLE


